

LUNDI 30 NOVEMBRE 2015

## ENVIRONNEMENT



## L'atelier écolo des profs

Un pôle permet aux enseignants d'apporter des notions écologiques à leurs cours.

Page 9

## ÉCONOMIE



## Coup de boost en centre-ville

Les acteurs locaux dévoilent aujourd'hui les aides dont peuvent bénéficier les commerces. Page 11

Jusqu'au samedi 5 décembre 2015

**Anniversaire New Season**

Prêt-à-porter féminin Laines Phildar

19, rue d'Orfeuil - CHÂLONS

03.26.65.44.23 - OUVERT PENDANT MIDI

-20% -30% -40% -50% sur articles signalés

## ENVIRONNEMENT

# L'énergie verte a le vent en poupe

Un nouveau parc éolien sur Champigneul-Pocancy est en cours de réalisation. Les riverains sont sollicités, dès aujourd'hui, pour venir donner leur avis en mairie.



C'est un projet qui ne date pas d'hier et qui a connu de nombreux rebondissements. Cependant, cette fois, il semblerait que tout ait été mis en œuvre pour qu'il aboutisse. Treize éoliennes, neuf à Pocancy, quatre à Champigneul-Champagne, soit un total de 42,9 mégawatts de puissance installée pour un projet à hauteur de 65 millions d'euros.

Deux prestataires se partagent le développement de ce nouveau parc éolien. W.E.B Énergies du Vent, basée à Paris, et Quadran, société châlonnaise, travaillent en collaboration sur un projet qui date déjà d'un petit moment. « Il y a une dizaine d'années, un groupe d'exploitants agricoles et viticoles locaux avaient lancé un dossier pour la mise en place de dix-neuf éoliennes, explique Sylvain Maës, chef de projet pour Quadran. Les plans avaient été validés, les permis de construire déposés. Seule-



Sylvain Maës et Charles Lhermitte, de la société Quadran, sont en charge des neuf éoliennes de Pocancy.

ment, un groupe d'habitants s'est posté en tant qu'opposants. Au lieu d'entrer en conflit, le projet a été abandonné. »

## La collaboration, pilier du projet

En 2012, les locaux ont demandé du soutien aux deux prestataires, qui ont repris le dossier en main. « L'administratif n'est pas une mince affaire, explique Charles Lhermitte, directeur des activités de la société Quadran. Les lois changent et sont complexes. Il faut mener différentes études, notamment les effets qu'il

peut avoir sur l'environnement, son intégration dans le territoire, prendre en compte l'ensemble des normes de sécurité, et également l'aspect acoustique. »

Il est un fait incontestable, la collaboration est réellement le pilier de ce projet. Afin d'essayer d'éviter un éventuel refus de la part de certains habitants encore sur la réserve, un comité de pilotage a été mis en place. Composé d'élus, de riverains, d'agriculteurs, des différents partenaires locaux et des opposants, ce

groupe a pu se concerter sur l'évolution du projet et l'ensemble des modalités. De leur côté, W.E.B Énergies du Vent a mis en place un système de crowdfunding afin d'encrer totalement les riverains dans le projet. « Nous avons invité les habitants à contribuer au financement du projet, confie Nicolas Blais, directeur général. Cela leur offre une possibilité de souscrire une part d'engagement dans le projet et de les associer à la création de richesse sur leur territoire. »

Après une première étude d'im-

La Champagne-Ardenne est la première région de France au niveau de l'éolien. Elle dispose également de nombreux atouts en termes d'énergies

plutôt technique, il est temps de poser des questions aux particuliers. « Nous avons toujours joué la transparence totale sur ce projet, reprend Sylvain Maës. Il n'est pas question de cacher quelque chose. Lors de cette enquête publique, les riverains auront accès à toutes les données. De même, ils pourront poser les questions qu'ils souhaitent au commissaire-enquêteur qui nous les transmettra et auxquelles nous répondront de la meilleure façon qu'il soit. »

À partir d'aujourd'hui, et jusqu'au mardi 5 janvier 2016, des permanences seront tenues dans les mairies de Champigneul-Champagne et Pocancy. Par la suite, un rapport complet sera étudié par le préfet, qui délivrera, ou non, les autorisations nécessaires à la réalisation de ce nouveau parc éolien.

## CHARLOTTE BOULON

► Permanence en mairie à Pocancy : aujourd'hui, de 15 à 18 heures ; jeudi 17 décembre de 9 à 12 heures ; mardi 5 janvier, de 15 à 18 heures. À Champigneul-Champagne : mardi 8 décembre de 15 à 18 heures ; vendredi 18 décembre, de 9 à 12 heures.

**1001 idées cadeaux**

OUVERTURES EXCEPTIONNELLES

les dimanches 6, 13 et 20 décembre

**Conforama**

Dans votre nouveau CONFO faites le plein d'idées neuves...

- ZAC de Voitreille - SAINT-MEMMIE -

Venez découvrir votre NOUVEAU RAYON CANAPÉ - SALON - SÉJOUR

1799

Espace CUIR

CHA Lundi 30 novembre Page:6/7

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)